

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21265**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Sciences Humaines et Sociales, mention Psychologie, spécialité Neuropsychologie (à finalité professionnelle)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Savoie Mont Blanc - Chambéry, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Savoie, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

124 Psychologie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités (ou fonctions) suivantes :

Ce professionnel est un psychologue clinicien spécialisé dans la détection de déficits cognitifs et des handicaps dans la vie quotidienne rencontrés par la personne cérébro-lésée (visée diagnostique) ainsi que dans la réhabilitation des fonctions déficitaires (visée prise en charge rééducative). Il doit pouvoir s'adapter à une variété de missions liées à la diversité des champs d'intervention, des environnements, des pathologies et à l'évolution de la personne cérébro-lésée (suivi de la scolarité, de l'insertion socio-professionnelle, des capacités d'autonomie, de son vieillissement, ...).

Principales compétences acquises :

- Etudier au moyen d'épreuves standard ou de laboratoire les manifestations cliniques des principaux syndromes neurologiques et neuropsychologiques,
- Mettre en rapport ces syndromes avec les modèles théoriques des fonctions cognitives,
- Mener un bilan clinique en neuropsychologie,
- Choisir et maîtriser les outils psychométriques,
- Mener un entretien clinique,
- Réaliser un bilan clinique complet chez un patient atteint de déficits neuropsychologiques (enfant et adulte),
- Réaliser une synthèse, participer à l'établissement d'un diagnostic,
- Mener un programme de réhabilitation des fonctions déficitaires,
- Analyser les résultats en vue d'un diagnostic,
- Comprendre et s'adapter à une situation professionnelle dans le domaine de la santé,
- Analyser la demande (savoir adapter le bilan en fonction de cette dernière),
- Conduire un entretien,
- Conduire une réunion de supervision de travail d'équipe,
- Organiser le travail en réseau pluridisciplinaire,
- Analyser des institutions

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités :

- P - Administration publique, professions juridiques, armée et police
- V - Santé, action sociale, culturelle et sportive

Types d'emplois accessibles :

Cette formation permet d'exercer le métier de psychologue, plus particulièrement formé dans le domaine de la neuropsychologie. Les débouchés professionnels se situent donc (hormis le secteur libéral) dans les secteurs principaux suivants :

- Structures hospitalières (neurologie, psychiatrie, pédiatrie, gériatrie) publiques ou privée
- Centres ressource Mémoire
- Les établissements spécialisés (Maisons d'Enfants à Caractère Sanitaire Spécialisé ; Centres de rééducation fonctionnelle ; Centres Médico-Psychologiques ; Centres Médicaux Psycho-Pédagogiques ; I.M.E. ; SESSAD ; UEROS...)
- Maisons de retraites spécialisées
- Associations (ex : France Alzheimer, France Parkinson...)

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1104 : Psychologie

K1201 : Action sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après réussite aux UE suivantes :

TRONC COMMUN à toutes les spécialités

Semestre 1

UE 1 - Méthodologie et statistiques avec au choix 1 élément parmi : Analyse multidimensionnelle /Anova et contrastes /Régression - et un élément parmi : Entretien clinique de recherche, analyse de contenu / Statistiques non paramétriques /Analyse multidimensionnelle /Anova et contrastes /Régression - 5 ECTS - 30 heures

UE 2 - Au choix les 5 meilleures notes (5 sur 9) : Adolescence, passages à l'acte et contexte de rupture / Evaluation des fonctions cognitives/Traitement du langage écrit / Modèle cognitivo-comportemental /Motivation : ses déterminants et son influence /Mouvement et perception /Psychologie des conduites à risque /Psychologie sociale et éducation /Santé publique, épidémiologie et prévention - 5 par UE - ECTS - 30 heures

Semestre 2

UE 1 - Au choix les 3 meilleures notes (3 sur 8) : Développement et Apprentissage /Emotion et cognition /Entretien clinique et examen psychologique /Neuropsychologie /Perception, attention et leurs troubles / Prise en charge de l'enfant et de sa famille / Psychopharmacologie Entretien clinique et examen psychologique/ La mémoire et ses troubles - 5 ECTS par UE- 30 heures par UE

UE 2 - Stage : 8 ECTS - 200 heures minimum

UE 3 - Travail d'étude et de recherche : 7 ECTS -

Spécialité Neuropsychologie

Semestre 3

UE 1 - Neuroanatomie, maladies neurologiques, test évaluation : 8 ECTS - 40 heures

UE 2 - Syndromes cliniques : Syndromes cliniques : 8 ECTS - 40 heures

UE 3 - Neuropsychologie des fonctions cognitives : 14 ECTS - 80 heures

Semestre 4

UE 1 - Evaluation, rééducation et pratiques professionnelles : 9 ECTS - 80 heures

UE 2 - Stage professionnalisant en neuropsychologie - 300 heures minimum - 9 ECTS

UE 3 - Mémoire de recherche clinique : 12 ECTS

Le bénéfice des composantes acquises peut être gardé indéfiniment.

Le candidat rédige un dossier de professionnalisation qu'il présente à un jury. Celui-ci détermine l'étendue de la validation.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Enseignants et professionnels Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
Par expérience dispositif VAE	X	Deux jurys VAE sont organisés chaque année pour les candidats (décembre et juin). Enseignants chercheurs et professionnels.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Dernier arrêté : le 24 août 2007

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****2011**

Nombre d'inscrits : 48

Nombre d'inscrits ayant validé leur diplôme : 43

Taux de réussite : 95%

2012

Nombre d'inscrits : 46

Nombre d'inscrits ayant validé leur diplôme : 45

Taux de réussite : 98%

2013

Nombre d'inscrits : 49

Nombre d'inscrits ayant validé leur diplôme : 47

Taux de réussite : 96%

Autres sources d'information :<http://www.llsh.univ-savoie.fr><http://www.univ-savoie.fr>**Lieu(x) de certification :**

Université Savoie Mont Blanc - Chambéry : Auvergne Rhône-Alpes - Savoie (73) [Chambéry]

Université de Savoie, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 73000 Jacob-Bellecombette

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Savoie, UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines, 73000 Jacob-Bellecombette

Historique de la certification :**Fiche remplacée par la fiche nationale n°32277**